



Litige entre professionnels

Par **Dwain66**, le **24/12/2010** à **09:35**

Bonjour,

nous sommes une petite société de - de 10 salariés, spécialisée dans la livraison du professionnel au particulier. Nous travaillons avec des enseignes nationales. Récemment nous avons livré un ref chez une cliente, hors un de nos livreurs est tombé (la maison était en chantier) avec le ref et l'a légèrement abîmé...

Cependant la cliente le refuse, le livreur se blesse (1 mois d'arrêt), j'appelle mon partenaire lui explique la situation, et lui dit que je le prendrais en charge. Il y a 2 ans nous avons eu un problème avec un autre partenaire sauf que nous avons abîmé la marchandise lors du transport dans le camion, nous avons également pris en charge les dégâts.

Nous avons réglé le prix de l'appareil hors taxe et prix d'achat directement au fabricant. Hors il se trouve que pour le ref, le partenaire m'envoie une facture avec TVA et fait sa marge... il me fait un rabais de 70 € par rapport à la cliente. Que dois-je faire?

Par **P.M.**, le **24/12/2010** à **11:43**

Bonjour,

Il ne s'agit pas d'un problème de Droit du Travail et je vous suggérerais d'exposer plutôt votre sujet par exemple en droit des entreprises...